TOURCOING

La Toussaint. — Dans une ville comme la nôtre, où la foi est toujours en grand honneur, la fête de la Toussaint est une fête essentiellement religieuse. Aussi pendant toute la journée de mardi, les églises n'ont pour ainsi dire pas désempli. A Saint-Christophe et à Notre-Dame, la retraite des hommes s'est clôturée par une communion générale. A la grand' messe, aux vêpres, à l'office des morts, il y avait foule partout.

Malgré le mauvais temps, le pieux pèlérinage au cimetière s'est effectué comme de coutume. Presque toutes les tombes étaient garnies de couronnes nouvelles et de plantes fraiches.

Lundi matin des messes solennelles ont été chantées, dans toutes les paroisses, devant une grande assistance, à l'intention des défunts.

Une manifestation patriotique au cimetière. — Le monument élevé au cimetière, aux soldats morts pour la patrie, en 1870, est aujourd'hui complètement achevé, grâce à l'initiative de la société des anciens militaires, et tout particulièrement de son trésorier, M. Ed. Cau, qui, depuis plusieurs années, n'a ménagé ni son temps, ni sa peine.

La grille, posée en quelques jours par M. Dhal-Descy, et qui n'entoure le monument que de trois cotés, est d'un beau caractère et bien appropriée à sa destination.

Il n'y aura plus, à l'avenir, de manifestations solennelles, comme celles du jour de la Toussaint et des années précédentes ; mais à chaque Fête des Morts, le monument sera, pour les anciens militaires, un but de pèlerinage ; et ils iront y déposer une nouvelle couronne.

Malheureusement le temps est resté mauvais pendant toute la journée de mardi, et cependant personne n'a manqué à l'appel; et chacun était à son poste, à l'heure dite, au lieu fixé pour la formation du cortège, le square de l'Hôtel-de-Ville.

Le départ pour le cimetière s'est effectué vers 11 heures dans l'ordre suivant :

Sapeurs-Pompiers; l'*Administration* municipale, représentée par MM. Sasselange et Diéval, adjoints, ceints de leur écharpe; *plusieurs membres* du Conseil : MM. Dron, député et conseiller municipal, Sénélar, Delavaivre, Grau, Dhal Descy, Salembien, Ducoulombier, Hersin, Despinoy et Louis Dhal; M. Dron, revêtu de l'écharpe de député, et *plusieurs conseillers* municipaux l'insigne à la boutonnière.

Les commissaires de police; les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, en civil; M. Léon Monnier et les membres de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer; la Douane; l'Octroi; la Police; les Trompettes; la « Tourquennoise », société de gymnastique et d'armes, au grand complet; les Sociétés d'anciens militaires de Linselles, Neuville, Pont-de-Neuville, Union de la frontière, et la Société de Tourcoing, portant toutes de superbes couronnes.

Le cortège se terminait par les pompiers, en petite tenue et sans armes.

Une foule énorme attendait au cimetière; mais on s'est rangé pour faire place, et il n'y a pas eu un seul moment de confusion. Les porte-drapeaux ou bannières ont été rangés autour du monument, à l'intérieur de la grille.

A ce moment, l'effet était tout particulièrement imposant.

Trois discours ont été prononcés : M. Ed. Cau, qui a parlé le premier, a remercié l'administration municipale de son concours; et les sociétés étrangères d'avoir répondu avec empressement à son appel.

M. Sasselange a ensuite prononcé un discours vibrant de patriotisme, qui a vivement ému tous les assistants. On sentait que l'orateur avait vu les choses de près et qu'il avait eu sa part de fatigues et de dangers dans cette armée du Nord, commandée par Faidherbe.

M. Dron s'est d'abord félicité de voir se répéter les fêtes de ce genre dans les environs de Tourcoing, fêtes auxquelles on ne saurait donner trop de solennité. Il a fait allusion aux monuments de Mouveaux et de Bousbecques et « aux municipalités ombrageuses ». Il a adressé ses félicitations aux jeunes gymnastes, l'espoir des futurs bataillons. Ce discours, comme les deux autres, a été vivement applaudi ; et le dernier cri de M. Dron « *Vive la Patrie Française !* » a tout particulièrement trouvé de l'écho.

La Société régionale des architectes du Nord. — Les membres de cette association ont fait lundi matin une excursion à Tourcoing où ils ont visité plusieurs monuments publics et habitations particulières. Un déjeuner, servi par M. Duperret, réuni les excursionnistes à midi, à la salle de la place Leverrier.

Plusieurs de nos concitoyens ont reçu des récompenses dans la réunion générale de la société qui s'est tenue dimanche à Lille. Parmi ces lauréats nous relevons aujourd'hui le nom de M. Henri Ramaut, contremaître depuis 17 ans chez M. Ch. Denoyette-Leleux, entrepreneur. A la rentrée du médaillé, les ouvriers de cette importante menuiserie ont tenu à faire honneur à leur zélé chef et lui ont offert un magnifique cadeau et une couronne de vermeil. Un joyeux banquet offert chez M. Denoyette réunissait ensuite tous les ouvriers. Les chants et les vivats se sont succédés et dans le quartier, qui avait aussi voulu s'associer à cette manifestation, la joyeuse veillée s'est prolongée bien tard dans la nuit.

Les ordres d'appels. — La gendarmerie a reçu lundi par le premier courrier, et en une seule fois, tous les ordres d'appels des deux cantons. Depuis quelque temps de nombreux intéressés se rendaient chaque matin à la caserne, impatients, et cela se comprend de connaitre leur destination. Aussi, en quelques heures, la plupart des conscrits étaient venus réclamer leurs feuilles de route, et des gendarmes partirent dans la matinée pour porter celles des jeunes gens des communes du ressort de la gendarmerie de Tourcoing.

Le nombre des ordres d'appels est, cette année, de 486, comprenant les conscrits de la classe et les ajournés des classes 1890 et 1889.

Un affreux accident. — *Un homme brûlé par la vapeur.* — Lundi après-midi, on avait vidé, pour le nettoyer, l'un des générateurs de l'établissement de M. Duvillier-Wattine, filateur de coton, rue du Tilleul. Le chauffeur, nommé Vandewaele, était occupé à découvrir l'orifice du dôme appelée trou d'homme, quand un jet de vapeur surchauffée jaillit soudain. L'ouvrier n'eut pas le temps de se retirer et il fut atteint à la partie inférieure du corps. Malgré ses horribles brûlures, le malheureux eut encore la force de se précipiter à la fenêtre et de sauter dans la cour en poussant des cris épouvantables.

On s'empressa autour de lui et M. le docteur Catteau fut immédiatement mandé pour lui donner des soins.

Le pauvre chauffeur qui endurait d'atroces souffrances, a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Son état est des plus graves et inspire de sérieuses inquiétudes.

Vandewaele est âgé de 41 ans : il est célibataire et demeure à Mouscron.

Agressions nocturnes. — Dimanche, à 7 h. 1/4 du soir, Charles Poteau, rattacheur, âgé de 29 ans, place Notre-Dame de Lourdes, a été assailli en passant rue de la Belle-Vue, à l'endroit où il n'existe pas de maisons, par trois individus qui, après l'avoir terrassé et roué de coups, ont fouillé dans toutes ses poches, mais n'ont pu réussir à lui prendre son argent. Poteau, qui s'est énergiquement défendu, est parvenu à se dégager et à se sauver. Il a été gravement blessé à la figure et a perdu beaucoup de sang par la bouche et par le nez.

Un peu plus tard, dans cette même rue de la Belle-Vue, MM. Léon Dujardin et Amand Silence, âgés de 19 ans, ont été également attaqués par les mêmes rôdeurs. Comme Poteau, ils ont été terrassés et ont reçu de nombreux coups de pied et de poing. Les misérables ont enfin pris la fuite en emportant le chapeau de M. Dujardin.

Les deux scènes s'étant passées à portée d'un bec de gaz, les victimes ont pu donner les signalements de leurs agresseurs, bien connus de la police depuis longtemps, et on a ainsi pu les arrêter tous trois dès lundi matin. Ce sont :

Henri Verhnest, tisserand, âgé de 20 ans, demeurant rue Lerouge, 11 ; Jean Malbrancke, 21 ans, teinturier, et Oscar Vanooteghem, 21 ans, demeurant l'un et l'autre à la Croix-Rouge.

Ils ont déjà subi cinq, trois et deux condamnations.

Le drame de la Pinte de lait. — Louis Planckaert, âgé de 20 ans, l'un des deux frères qui ont joué un si grand rôle dans les scènes de désordres qui ont suivi le drame de la ferme Leclercq, a pu être arrêté, dimanche soir, à la Croix-Rouge, par le garde Boulois. Un mandat d'arrêt avait été lancé, contre lui, à la date du 3 octobre, par M. Michel, juge d'instruction.

On sait que Louis Planckaert a été condamné vendredi à un an, par défaut.

Pièces fausses. — Il circule en ce moment à Tourcoing, des pièces de 0,50 fausses, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, et au millésime de 1886. Avis au commerce.

Suites mortelles d'un accident. — Hortense Vandekerkove, âgée de 16 ans, qui avait eu, le 22 octobre, à la filature Motte-Dewavrin, l'index de la main droite mutilé par un Gille-box, est morte, dimanche, chez ses parents, à la Croix-Rouge, du tétanos. Toute la semaine, l'état de la pauvre fille avait été on ne peut plus satisfaisant et samedi encore le docteur Brunel, qui avait fait l'amputation du doigt, envoyait à son patron les nouvelles les plus rassurantes; mais le terrible tétanos s'est déclaré tout à coup et en quelques heures emportait la jeune ouvrière, dont les funérailles, à cause de la Toussaint, ont eu lieu lundi après-midi.

Voleurs volés. — On a volé dans la nuit de dimanche à lundi un drap de lit à M. Constant Vermeulen, tisserand, sentier de Roncq, 1 coq et 2 poules d'espèce à M. Albert Verstraete, mécanicien, rue St-Hubert. Un voisin de ce dernier, qui avait entendu du bruit se leva et se mit à la poursuite des voleurs qui laissèrent tomber leur sac, dans lequel on retrouva, en vie, le coq et les poules, plus un lapin dont on n'a pas encore découvert le propriétaire. On croit qu'il doit venir d'un clapier de Roncq. Le drap n'a pas été retrouvé.

Mouveaux. — *Révocation.* — Par arrêté préfectoral, en date du 29 octobre, le garde Gallois a été révoqué de ses fonctions.

— *Accident.* — Le domestique de M. H..., camionneur, à Lille, allait vers Bondues, quand un trait du cheval s'étant cassé, il tomba sur le trottoir et se fractura la jambe ; transporté dans une maison voisine il reçut quelques soins et fut ensuite ramené chez lui.

Halluin. — *L'arrestation d'un marchand forain.* — *Nouveaux détails.* — La gendarmerie a conduit lundi à Lille J.-B. Vanackère, arrêté samedi au marché d'Halluin.

M. le commissaire de police Dequesne a conduit avec beaucoup de perspicacité cette affaire : il a entendu de nombreux témoins.

Jean Vanackere, le frère, se rendait déjà depuis trois mois au marché d'Halluin, il avait cherché à s'attirer la confiance de plusieurs négociants en payant d'abord comptant les premières livraisons; d'assez fortes commandes auraient dû même être expédiées lorsque le 16 octobre il fut déclaré en liquidation judiciaire.

Roncq. — *La fièvre aphteuse.* — En outre des deux fermes contaminées dont nous avons parlé, M. A. Agage, médecin vétérinaire à Tourcoing a donné avis que les étables de la veuve Gallois, cultivatrice au Blanc-Four avaient été atteintes. Les mesures sanitaires les plus rigoureuses devant cette propagation de l'épidémie, ont été prises par les soins de la municipalité.

Communications diverses

Tourcoing. — Les membres de la fanfare du *Point Central*, sont priés de ne plus manquer aux repétitions generales, les mercredi soir et dimanche matin de chaque semaine en vue de la messe de Sainte-Cécile qui sera jouée en la paroisse du Sacré-Cœur, le dimanche 20 novembre,

LILLE

Voici la lettre de remerciement que M. Charles Rogez adresse aux électeurs du canton de Lille-Est :

« Mes chers concitoyens,

» Je remercie cordialement tous ceux d'entre vous qui, au second tour de scrutin, ont continué à affirmer sur mon nom leur désir bien marqué de faire prévaloir, sur le terrain de la République, la politique de liberté, d'apaisement et de tolérance que je préconise.

» L'importante minorité que vous m'avez accordée m'impose des devoirs que je saurai remplir, en continuant à m'occuper de vos intérêts, surtout des vôtres, chers travailleurs, qui formez la majeure partie des électeurs du canton.

» Comptez, comme par le passé, sur mon zèle et mon dévouement ; ils vous sont acquis pour toujours.

» Charles Rogez. »

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1891. — Les récompenses suivantes sont accordées aux vaccinateurs du Nord qui se sont distingués par leur zèle pour la propagation de la vaccine pendant l'année 1891 :

Médailles d'argent de 1re classe. - Arrondissement de Lille. — Mmes Desplanques-Moulin, à Tourcoing; Delannoussse-Desmulié, à Tourcoing ; Destombe-Candenet, à Tourcoing; M. Vincent, à Mouveaux.

Médailles d'argent de 2e classe. — Arrondissement de Lille. Mme Plouvier Desplanques, à Tourcoing; Beulins, à Roubaix; M. Bernard, à Roubaix.

Médailles de bronze. — Arrondissement de Lille. — Mme Outbreuque-Dubouilin, à Tourcoing ; Duray, à Marcq-en-Barœul, Mme Debruyne-Vermersch, à Roubaix; MM. Tison, à Templeuve; Desmons, à Cysoing.

Un courrier disparu. — Il est bruit dans le monde des affaires, que le courrier expédié de Lille pour Saint-Omer dans la soirée de samedi 29 octobre n'est pas arrivé à sa destination.

Les plis recommandés en faisaient partie. A l'heure où nous écrivons, on est encore sans nouvelles de la direction qu'il a prise.

Un cas de catalepsie à Lille. — Dimanche, la police de Lille arrêtait à Fives le nommé Emile Perreboom et Valentine Backaert, maitresse de ce dernier, et les conduisit devant le commissaire du 6e arrondissement.

Au moment où le magistrat s'apprêtait à interroger la fille Backaert, celle-ci fut prise tout à coup d'une crise nerveuse et tomba dans un état complet de catalepsie.

Le docteur Dujardin, appelé à lui donner ses soins, ne put arriver à lui faire reprendre connaissance et l'on craint beaucoup pour sa raison.

Concerts et Spectacles

La seconde du « Chat-Noir ». — Très peu de monde, lundi soir, à la seconde représentation du *Chat Noir*, à l'Hippodrome. Le programme était, à très peu de chose près, identique à celui d'hier : il a obtenu le même succès.

Signalons cependant un complément, donné lundi soir, à la *Question sociale*, anodine dimanche — et qui s'appelait aujourd'hui *Truc for life* : ce complément, absolument scabreux, est digne des productions les plus épicées du supplement dit littéraire de la *Lanterne* et du *Gil Blas illustré*; nous n'insisterons pas davantage sur sa signification, par respect pour nos lecteurs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'état de la rue du Luxembourg

Roubaix, le 2 novembre 1892.

Monsieur le Rédacteur du
Journal de Roubaix,

J'espère que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans le *Journal de Roubaix*, pour me permettre de réclamer contre l'état dans lequel se trouve la rue du Luxembourg, par ces temps de pluie, et à l'approche de l'hiver.

Cette rue, qui est dépourvue de gaz, d'un pavé, et de trottoirs, est une des plus anciennes rues de Roubaix, et jamais l'on n'y a encore pensé.

J'engagerai nos nouveaux conseillers, soucieux des intérêts de la classe ouvrière, à venir dans ces parages, dès que le sol est arrivé, pour se rendre compte par eux-mêmes de ce dont je parle ici. (Vous savez que cette rue n'est fréquentée que par les ouvriers, si nombreux de ce côté.)

Dimanche soir, encore, un homme est tombé à la renverse en se faisant de fortes blessures à la figure et aux jambes. (Remarquez que ce n'est pas le premier à qui cela arrive).

J'ai l'espoir que notre municipalité s'occupera de ma réclamation.

Agréez, etc. *Un contribuable.*

Une réponse

Tourcoing, le 31 octobre 1892.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix,*

Vous venez d'insérer une longue lettre de M. Degoy, courtier assermenté à propos d'un procès actuellement pendant devant le tribunal de commerce de Tourcoing, entre le syndic de la faillite Fidèle Carrette et nous.

Sans rechercher s'il n'y a pas eu manque de convenance à faire publier cette lettre, tandis que l'affaire est en délibéré, nous nous bornons à signaler à M. Degoy, si par hazard il l'ignore, le jugement rendu, le 18 courant, par le tribunal de commerce de Tourcoing.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée. Signé : Barrois-Lepers, Vve Vandeputte fils.

NORD

Une affaire de détournement à Armentières. — On se rappelle que dans le mois d'août 1891, des détournements graves avaient été commis à la succursale de la Banque Devilder à Armentières.

Un aide-caissier, Oscar Allart, s'était emparé d'une somme de 35.000 francs et avait disparu avec sa maitresse, une femme mariée, la nommée Emma Doise, qui a été arrêtée ces jours derniers, grâce à la sagacité de M. Alexis Paymend, qui, d'accord avec le mari d'Emma Doise, avait établi une souricière à la gare d'Ypres, où elle devait arriver samedi à neuf heures 40. C'est là qu'elle fut saisie par la gendarmerie belge à sa descente de wagon.

Mort de M. le curé de Cattenières. — On annonce la mort de M. l'abbé Richard, curé de Cattenières.

Cour d'assises du Nord. — Liste des jurés pour le 4e trimestre :

Jurés titulaires : MM. Mulliez Henri, filateur, Roubaix. Rousselle Jules, rentier, Lille. — Delesalle Edouard, industriel, Lille. Dedrye Benoit, propriétaire, Malo-les-Bains. Coillet Henri, percepteur, Pitgam. — Diéval Louis, rentier, Tourcoing. Assemoine Victor, négociant, Tourcoing. Cardon Louis, filateur, Armentière. — Bombled Mmile, rentier, Orchies.

Jouville Charles, marchand de charbons, Roubaix. — Mathon Georges, négociant, Roubaix. — Nicodème Emile, négociant, Lille. — Daullé Ernest, propriétaire, Coudekerque-Branche. — Rogez Henri, fabricant, Seclin. — Stiévenard Paul, négociant, Lille. — Meillassoux Laurent, teinturier, Roubaix. — Vermersch Jules, cultivateur, Moères. — Vanlerberghe François, rentier, Bollezeele.

Leclercq Emile, rentier, Marolles.— Bastien Sébastien, maire, Bauvois. — Beaumont Louis, entrepreneur, Condé. — Lardemer Alfred, rentier, Lille. — Raux Dieudonné, épicier, Ferrière-la-Grande. — Desrousseaux Louis, négociant, Roubaix. — Joannis Louis, propriétaire, Fourmies. — Milliot Rodez, cultivateur, Clary. — Lefebvre Albéric, cultivateur, Lesdaine. — Richard Joseph, rentier, Dunkerque.

Verbaere Benoit, ancien notaire à Bailleul. — Masurel Albert, fabricant à Tourcoing. — Delattre Narcisse, pépiniériste à Lompret. Jubaru Fleurisse, rentier à Bousbecque.— Lefebvre Louis, brasseur à Merville. — Woussen Fernand, banquier à Armentières. — Herbaut Charles, négociant à Tourcoing.— Caudrelier Emile, propriétaire à Denain.

Jurés supplémentaires. — Leborgne Jean-François, propriétaire à Douai. — Duthilleul Oscar, imprimeur, id. — Carlier Joseph, propriétaire, id.—Robaut Edmond, id.

PAS-DE-CALAIS

Le choléra dans l'arrondissement de Béthune. — On signale deux décès cholériques dans l'arrondissement de Béthune : l'un à Lapugnoy, l'autre à Auchel. Ces deux villages sont situés à peu de distance l'un de l'autre, à l'Ouest de Béthune.

L'assassinat d'Annequin.— Le parquet de Béthune, continuant son enquête sur la mort du nommé Deboffe, décédé à Annequin, vendredi soir, à la suite de coups qu'il avait reçus, vient d'arrêter un nommé Anthime Coulon, qui a été rencontré dimanche soir avec Deboffe. Coulon proteste de son innocence.

Un grand incendie à Blangy-lez-Arras. — Un grand incendie a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, dans la laiterie de M. Vasseur, à Blangy-lez-Arras.

Le feu s'est déclaré vers minuit dans les bâtiments qui servent de magasins aux marchandises, il fut aperçu par des personnes sortant d'un estaminet voisin, qui donnèrent l'alarme. Les pompiers d'Arras arrivèrent bientôt et purent, après plusieurs heures d'efforts, éteindre l'incendie.

Du corps du bâtiment, il ne reste que des murs calcinés.

Les pertes sont évaluées à 150,000 fr. La cause du sinistre est inconnue. On l'attribue à l'échauffement des laines.

Les incidents de Lens. — Nous avons annoncé hier que M. le ministre de la justice avait fait savoir à M. Basly, député, que des mesures de clémence avaient été décidées, en faveur des derniers mineurs condamnés au sujet des rixes survenues entre ouvriers français et belges des mines de l'arrondissement de Béthune. Voici quelques détails à ce sujet. Au total, 65 mineurs avaient été condamnés, 41 avaient été graciés complètement à l'occasion du récent voyage du président de la République à Lille.

Il en restait 24 qui, frappés de peines plus fortes, à raison du caractère particulier des faits dont ils s'étaient rendus coupables, n'avaient pas, jusqu'ici, bénéficié des mesures de clémence. Sur les 24 condamnés, 19 viennent d'être graciés complètement, et les 5 autres bénéficient de diminutions de leur peine

ETAT-CIVIL - *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 31 octobre.* — Charles Daemers, rue des Longues-Haies, cour Deconinck, 45. — Julien Duquenne, rue Archimède, 62. — Germaine Mansour, rue d'Hautemmann, 465. — Marie Mazuez, Boulevard de Paris, 65. — Victor Lepoutre, rue du Pile, 83. — Gustave Vandenbecde, Boulevard de Metz, cité Saint-Henri, 6. — Alexis Leogez, rue de France, 86. — Leontine Bauden, à l'Hôtel-Dieu. — Alexandre Dereux, Boulevard de Strasbourg, 49. — Germaine Vaas, rue de Ma Campagne, 120. — Charles Dujardin, boulevard de Belfort, 63. — Eugenie Vanramdonck, rue de Rome, 28. — Leon Pillaert, rue des Longues-Haies, 203. — *Mariages.* — Henri-Joseph Pollet, 31 ans, tisserand, rue d'Arcole, et Sophie Renard, 28 ans, journalière, rue des Recollets, cour Pollet. — Jules Barras, 36 ans, tisserand, rue du Moulin, 133, et Sylvie Delgrancliè, 35, bobineuse, rue du Moulin, 133 — *Déclarations de décès du 31 octobre.* — Mireille Desomer, 2 ans 6 mois 23 jours, rue du Fontenoy, cour Flipo-Jubaru, 14. — Adolphe Heim, 2 mois 20 jours, rue des Fossés, cour Despretz, 41 Germaine Brasseur, 1 an 2 mois 15 jours, rue des Descartes, 3, fort Sion. — Auguste Ladsous, 28 ans 6 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 489. — Henri Platiau, 7 mois 5 jours, rue Dampierre, cour Carlier, 1.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUTILLEUL-WYES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Pierre-Alfred-Marie-Joseph DUTILLEUL, décédé à Mouveaux, le 31 octobre 1892, à l'âge de 2 ans et 3 mois, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 3 courant, à 3 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Cartiers, pres la route de Mouveaux.

Les amis et connaissances de la famille LAMBERT-HUART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du decès de Monsieur Charles LAMBERT, veuf de Dame Marie-Thérese HUART, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1892, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considerer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera celébrée le jeudi 3 courant, à 9 heures, aux Vignes, qui seront chantees le même jour, à 4 h. 1/4, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 4 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 118.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le samedi 5 novembre 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Pauline DEFRENNE, veuve de M. Henry TERNYNCK, décédée à Roubaix, le 7 novembre 1891, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église d'Hem, le jeudi 3 novembre 1892, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Henri-Joseph LEFEBVRE, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin honoraire des hôpitaux de Roubaix, membre de la commission des logements insalubres, époux de Dame Rosalie LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1891, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mere la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Mort de M. Gravelines.* — On annonce la mort à l'âge de 72 ans, de M. Gravelines, ancien commandant du corps des sapeurs pompiers.

M. Gravelines qui a occupé ce poste pendant 35 ans, comptait beaucoup d'amis.

Ses funérailles auront lieu mardi à 11 heures, à l'église St-Barthélemy.

—*Un commencement d'incendie au Touquet.* — Dimanche, dans la soirée, un commencement d'incendie s'est produit dans la maison occupée par un nommé Lamarcke au Touquet, et appartenant à M. Tiberghien, de Mouscron.

Des voisins, voyant de la fumée sortir du toit, donnèrent l'alarme : les secours furent promptement organisés.

En quelques instants, on parvint à se rendre maître de l'élément destructeur. Les dégâts s'élèvent à environ 200 francs. La cause est inconnue.

Tribunal correctionnel de Courtrai. -- *Audience du 31 octobre.* — Présidence de M. Delange, vice président ; M. Isseins occupe le siège du ministère public.

— *Trop vif.* — Le 5 juin dernier, un nommé V..., de Luigne, recevait la visite d'un individu avec lequel sa mère vivait en.... assez bon termes à Commines. (Belgique). V... empoigna notre homme sans façon et le jeta dehors, non sans lui administrer quelques coups de pied. coût 8 jours et 26 fr.

— *Promesses alléchantes.* — Dans notre numéro du 12 octobre, sous ce titre, et à cette place, nous rendions compte d'une cause à charge de MM. Giet et Lotigier de Lille. Ces personnes, disions-nous, avaient vendu à une femme de Menin, une action de la banque départementale, nous ajoutions, que cette action ayant été reconnue sans valeur, les vendeurs avaient été poursuivis et condamnés par défaut le 10 octobre à dix mois de prison. Les intéressés viennent de faire opposition à ce jugement; la cause était appelée aujourd'hui, mais elle a été remise à huitaine.

A 10 h. 1/2, l'audience était levée.

Les funérailles de M. l'avocat Coucke ont eu lieu lundi, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin. Les amis du défunt ont assisté en foule au service funèbre. Au cimetière, M. l'avocat Vantomme a prononcé un émouvant discours.

Avelghem.— *Un chat enragé.*— Il y a quelques jours, une petite fille de la commune, E. Morcels, jouait sur le pas de sa porte, quand le chat d'une voisine se rua sur elle. L'enfant ne savait comment se débarrasser de l'animal, quand, le propriétaire, survenant, eut le pressentiment que le chat était enragé. Aussitôt, il l'abattit et le fit visiter par un vétérinaire. L'homme de l'art constata que l'animal était, en effet, atteint d'hydrophobie. La petite fille, qui n'avait reçu qu'une assez forte égratignure à la jambe, a reçu tous les soins nécessaires. Par une sage précaution, l'administration communale vient d'ordonner que, jusqu'au 1er avril, tous les chiens porteraient la muselière.

Aelbeke — *Une rixe sanglante.* — Dimanche, dans la soirée, un jeune homme de 18 ans, F. Maertens, habitant Mouscron, était allé rendre visite à des amis habitant Aelbeke. Vers 9 h. 1/2, il quitta l'estaminet du *Blanc Pot*, et se dirigea vers Mouscron. A peine avait-il fait vingt-cinq pas, qu'il fut brusquement assailli par trois individus avec lesquels il s'était rencontré dans le cabaret; il fut terrassé, piétiné et labouré de coups de toutes sortes. L'un des agresseurs s'empara bientôt de son couteau et lui en porta deux coups au visage en disant : « il doit doit crever comme un c... » Aux cris poussés par le malheureux, des voisins accoururent et mirent les agresseurs en fuite. Maertens reçut les premiers soins dans un estaminet des environs. Sa figure n'avait plus rien d'humain.

Dès qu'il fut quelque peu réconforté, il retourna chez lui tant bien que mal, et lundi matin il portait plainte à la gendarmerie. Les agresseurs, des jeunes gens de 18 ans environ, sont connus Quant aux motifs qui ont poussé ces mauvais drôles à agir de la sorte, ils sont singuliers. Maertens courtise une jeune fille de la localité; de là la haine des agresseurs !

Effondrement d'un bâtiment à Mons. — Un terrible accident s'est produit lundi matin aux lamoirs de Demerbe, à Jemmapes, par suite de l'effondrement d'un bâtiment. Neuf ouvriers ont été atteints. L'un d'eux est mort; les huit autres ont été blessés assez grièvement.

Les mineurs du Borinage. — Hier a eu lieu le congrès régional des mineurs borains. Il a été décidé qu'une augmentation de 30 0/0 sur les salaires serait demandée aux directions des charbonnages. En cas de refus, une demande sera adressée au gouverneur en vue de réunir le conseil de l'industrie et du travail afin de fixer la question du travail et des salaires.

LE JOUR DES MORTS

Chaque année, en ce jour, je revois le tableau du passé : une scène de famille, si touchante, si simple qu'elle s'est gravée dans ma mémoire d'enfant avec des détails et des émotions que je retrouve après vingt ans.

Le matin, c'était la toilette des grands jours; puis, à la grand'messe, les chants sacrés, avec leur simplicité toute austère. La pauvre église manquait d'orgue, mais il me semblait saisir dans la voix des chantres une note d'allégresse que je retrouvais aux grands jours, et mon cœur d'enfant se dilatant, s'en allait droit au ciel.

Le rayon de soleil, point ! mais je revois, au sortir de l'église, les femmes encapuchonnées dans leurs pelisses anciennes entièrement drapées de noir ; elles ressemblaient à ces fantômes des légendes dont j'avais grand peur.

Je vois encore, autour de la maison, les grands arbres grelottants que le vent faisait pleurer et gémir. e les voyais si nus, si tristes qu'un sentiment d'immense pitié s'emparait de tout mon être, au loin, dans les ravins, sur les montagnes, dans le clocher de la vieille église, l'air ébranlé se jouait avec un déchainement furieux, et courait sur la cime des arbres qui s'inclinaient tristement, abandonnant comme à regret leur couronne jaunie, dernier souvenir du printemps.

Et quand venait doucement le soir, avec ce je ne sais quoi de mystérieux que vous enseigne la mort, ce que je ressentais n'était ni de la peur, ni de l'inconnu, ni de l'espoir, ni de l'épouvante et c'était tout cela !

C'est que je venais d'entendre les vêpres des morts; j'avais vu la grande nef tendue de noir, enfin, à mes côtés, j'avais vu pleurer ma mère. Le chant du *Requiem*, dont je ne connaissais ni le sens ni la portée, me faisait replier sur moi-même.

Le tableau de la mort m'était inconnu, mais plus d'une fois, par le rideau entr'ouvert, j'avais vu porter au cimetière des enfants que je n'avais plus revus..

Le soir nous réunissait tous au foyer ; près de l'âtre flambant, je cherchais un abri dans les bras de ma mère, et tous, frères et sœurs nous resserrions les rangs, ressentant à la fois le bonheur d'être unis, et la crainte d'être séparés. Du fond du cœur, je plaignais les pauvres orphelins, errant peut-être par les chemins déserts, sans feu pour les réchauffer, sans mère pour les attendre. Nous n'avions point, de toute l'année, de plus triste soirée : jusqu'à minuit, le glas funèbre invitait les villageois à la prière.

Le son des cloches nous arrivait de tous les villages d'alentour, et nous parvenait dans une décomposition lugubre.

Ces échos lointains, chassés, dénaturés par le vent, se répercutaient avec une note sinistre que je recevais comme on reçoit chaque coup de tonnerre pendant un orage qui vous épouvante. Dans l'air ébranlé, semblait m'arriver de l'au-delà quelque chose d'indéfini qui ressemblait à une plainte. C'est alors que ma mère nous disait : « Mes enfants, priez pour les pauvres âmes ». Et, tandis qu'elle même égrenait son chapelet, je voyais son regard chercher une ombre, puis se voiler de pleurs. Sa douleur était si calme que nul d'entre nous ne pensait à l'en distraire. C'était le seul jour où il ne nous fut pas permis de jouer, et si quelqu'un de nous venait à l'oublier, ma mère répétait : « Priez pour les pauvres âmes ».

Le soir, autour de mon lit, il me semblait entendre le vol des âmes s'élançant vers les cieux; les âmes, pour moi, devaient avoir des ailes, ainsi que les colombes; je les voyais si belles, si blanches, que je m'endormais en rêvant d'elles.

Chaque année de mon enfance, j'ai revu le même tableau, le même drap mortuaire, les mêmes chants, les mêmes intonations, les mêmes détails. Les arbres, pour moi, n'étaient en deuil que ce seul jour.

Loin, bien loin de ma jeunesse et de toutes ces choses, je revois encore la maison paternelle et j'entends encore ces paroles : Priez pour les pauvres âmes.

Souvent, bien souvent, je me suis demandé pourquoi pleurait ma mère. Aujourd'hui que je l'ai perdue, je sais pourquoi, comme elle, en ce jour, je pleure, comme elle je répète à mes enfants : Priez pour les pauvres âmes !

PERVENCHE.

LE NOUVEAU SERVICE DES TRAINS

du Chemin de fer du Nord

Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs les principales modifications apportées par la Compagnie du Chemin de fer du Nord dans le service des trains de voyageurs à partir du 3 novembre prochain.

Il sera créé de Lille à Hazebrouck et Dunkerque, un train direct suivant itinéraire ci-après :

Lille, dép. 7 h. 30 matin; Armentières, arr. 7,59, dép. 7,55; Hazebrouck, arr, 8,20, dép. 8,23 ; Dunkerque, arr. 9,03.

Ce train correspondra, à Hazebrouck, avec le train n° 4 partant d'Hazebrouck à 8 h. 26 matin et arrivant à Calais à 10 h. 03.

Il sera créé un nouveau train direst de Dunkerque à Hazebrouck. Départ de Dunkerque à 3 h. 20 soir, arrivée à Hazebrouck à 4 heures ; il correspondra avec le train express 1,190 vers Lille partant d'Hazebrouck à 4 h. 08 soir.

Il sera créé un train léger de Lille à Bailleul et retour. Ci-dessous les heures de ce train nouveau.

Aller. — Lille, dép. 8 h. 35 soir; P. A. Fives-Saint Maurice, arr. 8,38, dép. 8,39; P. A. Pont du Lion-d'Or, arr. 8,41, dép. 8,41.

P. A. Rougesbarre Verte Rue, arr. 8 h. 45; dép. 8,45; La Madeleine, arr. 8,48; dép. 8,49; P. A. St-André, arr. 8,52; dép. 8,52; P. A. Lambersart, arr. 8,53; dép. 8,55.

P. A. Lompret, arr. 8 h. 59, dép. 8,59 ; Pérenchies, arr 9.02, dép. 9.03; P. A. Primesques, arr. 9,02 dép. 9.03; P. A. La chapelle d'Armentieres, arr. 9.11, dép. 9.11 ; Armentières, arr. 9.15, dép. 9.16 ; Nieppe, arr. 9.21, dép. 9.21 ; Steenwerck, arr. 9.26, dép. 9.27 ; Bailleul, arr. 9.35.

Retour. — Bailleul, dép. 9 h. 50 soir; Steenwerck, arr. 9,56, dép. 9,57; Nieppe, arr. 10,02, dép. 10,02 ; Armentieres, arr. 10,07, dép. 10,08 ; P.A. La Chapelle d'Armentières, arr. 10,12, dép. 10,12; P.A. Prémesques. arr. 10,17, arr. 10,17; Pérenchies. arr. 10.20, dép. 10.21 ; P.A. Lompret, arr. 10,24, dép. 10,24; P. A. Lambersart, arr. 10,24, dép. 10,24; P.A. St-André, arr. 10,31, d